



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Au lendemain de *La grande guignolée des médias*
Une ministre muette, un gouvernement obstiné**

Québec, 2 décembre 2011 – Hier, c'était *La grande guignolée des médias*. Les activités qui l'entourent vont chercher plus de 75 % de l'espace médiatique accordé annuellement à la pauvreté au Québec. C'est LA journée où l'on en parle. Pourtant, il n'y a eu aucune déclaration de la ministre responsable de la lutte à la pauvreté, Julie Boulet. Aux yeux du Collectif pour un Québec sans pauvreté, c'est une autre démonstration du silence habituel de la ministre; elle est aussi muette que le gouvernement est obstiné, lui qui a encore refusé la simple tenue d'un débat sur la pauvreté au Québec.

Pour le Collectif, la situation est problématique. Hier, une motion concernant la pauvreté a été débattue à l'Assemblée nationale; pas un mot de la ministre. En juin dernier, elle y déposait, avec presque trois ans de retard, un rapport d'importance; elle n'était même pas présente pour répondre aux questions de ses collègues parlementaires. La conjoncture est cruciale : publication de plusieurs rapports, sortie de l'état de la situation de la pauvreté en 2011, rapport accablant du Vérificateur général du Québec n'en sont que quelques exemples. Pourtant, la ministre demeure muette. « C'est inquiétant. Le Québec a besoin d'une ministre qui assume ses responsabilités et cesse de se cacher », a affirmé M. Couture, porte-parole.

Ce mutisme reflète bien l'attitude du gouvernement qui refuse obstinément depuis plusieurs mois un débat sur la pauvreté au Québec, dans le processus devant le mener à l'adoption de cibles et de moyens pour améliorer le revenu des plus pauvres. Près de mille courriels ont été envoyés aux parlementaires et 53 d'entre eux appuient la tenue de ce débat; plusieurs questions ont été posées par l'opposition officielle; deux motions réclamant que la Commission de l'économie et du travail (CÉT) mène une consultation générale sur la pauvreté au Québec ont été présentées en vain à l'Assemblée nationale. « Le gouvernement ne bronche pas. Est-ce si difficile de donner la parole à la population sur un enjeu qui touche autant de QuébécoisES? Une chose est sûre : un gouvernement qui vante autant ses résultats ne devrait pas avoir peur d'en débattre largement », a insisté M. Couture.

Parmi les députéEs qui appuient la demande de consultation générale, seul Georges Mamelonet (Gaspé) fait partie de l'aile parlementaire libérale. « Il faut que d'autres aient le courage de le faire », a conclu M. Couture.

Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Des centaines de milliers de citoyenNEs adhèrent à ces organisations qui ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Depuis le début, le Collectif travaille en étroite association AVEC les personnes en situation de pauvreté.